

Appel à propositions pour la prochaine Journée d'études doctorales – L'extraterritorialité

Dans la continuité de nos précédentes journées d'études doctorales, le Département de droit international et européen de l'Ecole Doctorale de Droit de la Sorbonne organise la prochaine édition de cette rencontre biannuelle. Le colloque de 2018 permettra aux doctorants du département qui le souhaitent de présenter le résultat de leurs réflexions sur le thème :

« L'extraterritorialité : nouveaux enjeux »

Il est à peine nécessaire de souligner l'importance et l'urgence de mener une réflexion d'envergure sur ce sujet.

Objet de débats théoriques anciens, la notion même d'extraterritorialité est aujourd'hui en plein renouveau, qui concerne tous les domaines du droit international et européen, public comme privé. La notion même d'extraterritorialité évolue en effet d'une part parce que les notions même de territoire et de rattachement territorial ont beaucoup changé et d'autre part parce que les domaines de l'intervention publique se sont largement diversifiés.

Certains Etats ont aujourd'hui ainsi recours à des modes unilatéraux d'application de certaines de leurs lois nationales, associés à des critères de rattachement particulièrement libéraux, comme l'utilisation de la monnaie de l'Etat d'origine de la norme ou la présence sur le territoire de celui-ci d'une société mère, sœur ou fille, et ceci se manifeste dans des domaines très différents, allant des mesures de sanctions économiques à la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers, en passant, notamment, par le droit antitrust, la protection des données personnelles ou encore le droit fiscal. Par ailleurs, le développement, notamment dans le domaine économique, d'autorités administratives à l'activité internationale soutenue, impose de repenser la question du champ d'application des lois et des autorités.

Alors que l'extraterritorialité paraissait dans certaines branches du droit comme un concept inutile et dépassé, il semble au contraire utile à nouveau de croiser les regards des différentes branches du droit international et européen sur le sujet.

Les doctorants de droit international public et privé et de droit européen sont invités à présenter un projet de papier d'une à trois pages, autour du thème de l'extraterritorialité.

Les propositions sont à envoyer **pour le 31 mars**. Celles-ci seront ensuite sélectionnées par l'Ecole doctorale, puis une ou plusieurs réunions seront organisées pour la mise en place concrète de cette journée, qui aura lieu **le 27 juin prochain**.